

RAPPORT D'ACTIVITE 2016

Adoptée en automne 2015, la réorganisation de la gouvernance du CRFG s'est concrétisée pendant l'année 2016, avec l'affirmation du rôle politique de cette instance, le renforcement du suivi de la compensation financière genevoise et le transfert de certaines thématiques au Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT) du Grand Genève (aménagement du territoire, environnement et mobilité) et au Conseil du Léman (culture). En marge du CRFG, l'année 2016 a été marquée par la décision prise par la France de ne pas poursuivre la transformation du GLCT Grand Genève en Groupement eurorégional de coopération (GEC), et par la signature, en décembre, du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois de troisième génération.

1. Exécution du programme de travail 2016

a) Instance politique de coopération (IPC)

L'IPC a siégé deux fois au courant de l'année écoulée, à Annecy le 24 mars et à Genève le 17 novembre. Lors de la première réunion, les partenaires du CRFG ont formellement adopté le nouveau règlement intérieur et le nouvel organigramme, modifiés conformément à la réforme de la gouvernance décidée fin 2015. Mais ces deux séances ont surtout réaffirmé le rôle politique de l'IPC, tant dans les échanges autour de sujets d'actualité qu'en termes de réflexion stratégique.

Ainsi, il a été rendu compte des travaux des commissions et groupes de travail, avec en particulier des échanges concernant la sécurité et les études de l'Observatoire statistique transfrontalier (OST).

Par ailleurs, les deux réunions ont été également l'occasion de débattre de sujets d'actualité, tels que la mobilité pendulaire à travers les petites douanes, la mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse acceptée par le peuple suisse en 2014 et la Centrale du Bugey.

Enfin, l'IPC a abordé les travaux du projet de territoire du Grand Genève et traité de nouveaux sujets, tels que l'avenir du CERN ou les questions de sécurité dans les grandes infrastructures transfrontalières.

b) Compensation financière genevoise (CFG)

Les échanges entre autorités genevoises et françaises au sujet de la CFG se sont intensifiés. A l'initiative des deux co-présidents du CRFG, une réunion politique, en présence des Présidents des Conseils départementaux de l'Ain et de la Haute-Savoie, a approfondi au mois de mars les discussions autour de l'évolution, des mécanismes de calcul et de répartition de la CFG, et a décidé la mise en place d'un groupe de suivi technique.

c) Travaux thématiques

i. Economie, formation professionnelle, recherche et innovation

Dans le cadre de la formation professionnelle, les travaux liés à la création de deux centres associés de la Cité des métiers du Grand Genève, l'un à Bellegarde l'autre à Bonneville, se sont poursuivis avec une première convention signée avec Bonneville. De son côté, le canton de Genève a participé à la 20ème édition du Mondial des métiers à Lyon, faisant ainsi écho à la participation de la Région Rhône-Alpes à l'Expo de la Cité des Métiers et de la Formation qui a eu lieu à Genève en 2015. Enfin, le canton de Genève et le centre de formation d'Instruction Maintenance Aéronautique et Automobile de Cruseilles ont concrétisé les premiers contrats de formation dans le domaine de la maintenance en aéronautique.

Dans le domaine économique, le canton de Genève et l'ARC Syndicat mixte ont organisé une conférence sur les opportunités de collaborations transfrontalières dans le cadre du Salon international de l'horlogerie-joaillerie, des microtechnologies et des technologies médicales qui a eu lieu à Palexpo au mois de juin. En décembre 2016, le Service de la promotion économique du canton de Genève est entré dans le comité de rédaction des tables-rondes transfrontalières, renommées "les tables-rondes du Grand Genève".

ii. Santé

La Commission santé s'est réunie en novembre sous sa forme plénière. Elle a passé en revue les démarches dans les différents groupes de travail, et pris note de la fructueuse coopération transfrontalière en matière de suivi et de prévention des conduites addictives. La commission a, en outre, continué à suivre les conséquences de la fin du droit d'option en matière d'assurance maladie, constatant un recul en termes de soins transfrontaliers, mesurable dans les soins livrés par les HUG et par la surcharge du réseau français. A noter, enfin, la présentation des premiers résultats des travaux du nouvel observatoire franco-genevois des personnels de la santé.

iii. Sécurité et réglementation générale

La Commission sécurité et réglementation générale s'est réunie deux fois au cours de l'année 2016. Elle a permis aux partenaires franco-suisse d'échanger au sujet des différentes démarches en cours. Parmi celles-ci, on citera notamment les questions de sécurité (civile, sanitaire et publique) liées à la prochaine mise en service du CEVA, et des habilitations des personnels en charge de missions de sécurité à l'Aéroport international de Genève, ainsi que celles déployées par le Centre de coopération policière et douanière de Genève, par la cellule de renseignement franco-suisse "RENS" et par la brigade opérationnelle mixte sise à Annemasse. A noter, enfin, que le 8 décembre 2016 un premier accord tripartite entre le CERN, la Confédération suisse et la République française en matière d'assistance mutuelle dans le cadre d'opérations de secours a été signé.

iv. Observatoire statistique transfrontalier (OST)

En plus de sa traditionnelle Synthèse annuelle, l'OST a diffusé quatre fiches : *L'agglomération genevoise en comparaison européenne : résultats 2012-2013 de l'audit urbain* (mars 2016), *La structuration du bassin franco-genevois par les flux domicile-travail* (juin 2016), *Projections démographiques 2016 - 2040 pour l'Espace transfrontalier genevois* (juin 2016) et *L'activité des aéroports de Lyon-Saint Exupéry et de Genève* (octobre 2016).

En outre, l'OST a effectué deux présentations publiques, à Archamps, en février sur la publication « *Tissu productif : porté par le secteur des services marchands, il affiche de forts contrastes territoriaux* » (parue à fin 2015) et en octobre sur la publication « *La structuration du bassin franco-genevois par les flux domicile-travail* ».

2. Sujets émergents

a) CERN

Le CERN a présenté l'étude préliminaire qu'il conduit pour un futur collisionneur circulaire (FCC). Ce dernier est un anneau de 100 km de circonférence équipé de 12 puits d'accès auxquels sont associés des équipements de surface, qui serait implanté en France et en Suisse, à environ 200 m de profondeur et devrait être opérationnel en 2040 au plus tard.

Si ce projet se concrétise, il incombera aux Etats hôtes et aux collectivités locales de traiter, outre le foncier, les aspects liés à l'aménagement du territoire, aux ressources (notamment eau) et aux déblais et déchets, aux mesures compensatoires pour l'environnement et pour l'agriculture, à l'alimentation en énergie, aux effets cumulatifs et aux synergies avec des projets ou équipements du territoire.

Le planning sommaire montre qu'il faudra faire jouer conjointement les contraintes techniques, les contraintes de procédures propres à chacun des deux États-hôtes et les accords dont ils devront convenir pour ce projet. C'est pour cela que l'IPC a décidé de se saisir de ce projet de manière régulière et systématique.

b) Sécurité

La sécurité dans les grandes infrastructures transfrontalières a longuement été développée lors de la réunion de l'IPC du 17 novembre. Les discussions autour de la sécurisation de l'aéroport international de Genève, ainsi qu'autour des questions de sécurité civile et publique à l'approche de la mise en œuvre du Léman Express ont donné lieu à des échanges pour améliorer les dispositions déjà mises en œuvre. Les enjeux principaux concernant la sécurité du CERN ont été évoqués en ce sens qu'ils devraient être réétudiés. De manière générale, les partenaires français et suisses en charge des dossiers se sont dits satisfaits de la manière dont sont traitées les affaires courantes et ont relevé la bonne gestion des problèmes, même en situation de crise.

c) Institut de Formation en soins infirmiers (IFSI) d'Ambilly

En fin d'année, un échange de courriers entre les coprésidents du CRFG a pris acte des développements des discussions techniques en vue d'une coopération autour du nouvel IFSI qui sera construit à Ambilly. Avant de concrétiser ce projet, qui revêt une importance particulière à la fois dans la construction de relations transfrontalières quotidiennes fluides et dans la lutte contre la pénurie de personnel soignant, le cadre réglementaire qui devrait être appliqué pour les formateurs genevois se rendant à l'IFSI devra être clarifié.